

# A propos de l'enseignement moral et civique au collège

*Après les déclarations du président du groupe du CSP ( Conseil Supérieur des Programmes) sur la proposition de l'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire au collège qui pourrait être assuré par des professeurs de diverses disciplines alors qu'il nous avait dit lors d'une entrevue que cet enseignement serait dédié aux professeurs d'Histoire et de Géographie, l'APHG a réagi vigoureusement et a demandé et obtenu des assurances du cabinet de la Ministre et de la Ministre de l'Education de l'enseignement supérieur et de la recherche , elle-même sur l'attribution de cet enseignement nouveau aux professeurs d'Histoire et de géographie.*

*Paris le 10 novembre 2014 - Le secrétariat général de l'APHG*



*Ministère de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

*La ministre*

*Paris, le 23 OCT. 2014*

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 2 octobre 2014, vous avez attiré mon attention sur les préoccupations des professeurs d'histoire et géographie en collège relatives à l'enseignement moral et civique.

Créé par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, cet enseignement a pour objectifs la transmission d'un socle de valeurs communes parmi lesquelles la dignité, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité et l'égalité entre les femmes et les hommes, le développement du sens moral et de l'esprit critique, la préparation à l'exercice de la citoyenneté, et la sensibilisation à la responsabilité individuelle et collective.

Le Conseil supérieur des programmes a été chargé, le 4 octobre 2013, de remettre une proposition d'enseignement moral et civique de l'école élémentaire jusqu'au lycée. Il a remis, le 3 juillet dernier, sa proposition de programme pour l'école élémentaire et le collège (cycles 2, 3 et 4), et doit faire, d'ici la fin de l'année, sa proposition pour le lycée. Ces propositions seront soumises à consultation.

Monsieur Bruno BENOIT  
Président de l'APHG  
BP 6541  
75065 PARIS Cedex 02

.../...

L'enseignement moral et civique, qui aura un horaire dédié et qui entrera en vigueur à la rentrée 2015, a vocation à être principalement pris en charge par les professeurs d'histoire et géographie au collège. Des travaux interdisciplinaires seront en outre menés au collège, dans le cadre des enseignements complémentaires, sur des problématiques en lien étroit avec cet enseignement.

J'ai lu avec plaisir dans votre courrier que les professeurs d'histoire et géographie tenaient à cet enseignement. Je m'en réjouis et je sais pouvoir m'appuyer sur leurs compétences pour le prendre en charge.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Vallaud-Belkacem', with a stylized flourish at the end.

Najat VALLAUD-BELKACEM